

# Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

## ÉDITORIAL

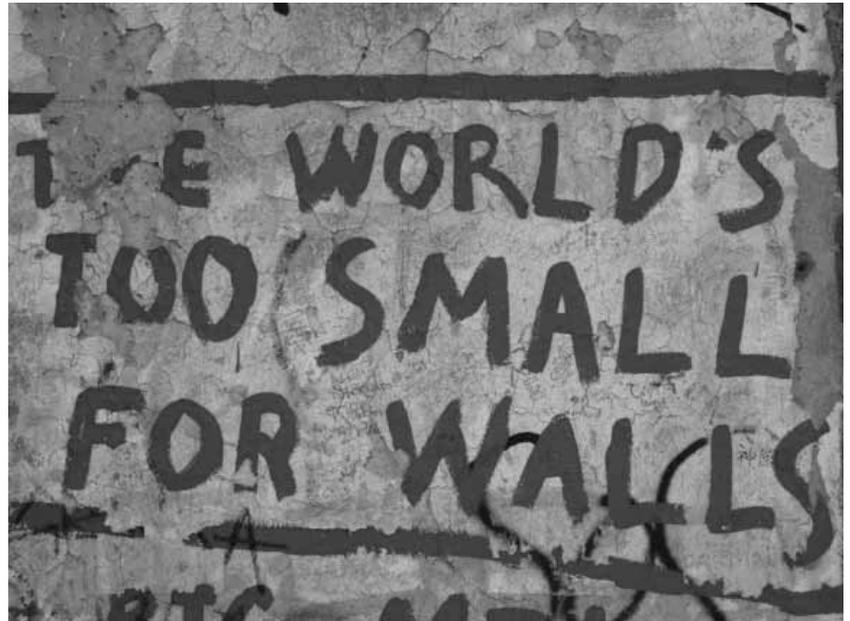
### La part maudite

Tout est-il déterminé d'avance? Comment échapper aux simplifications imposées par des États et des groupes médiatiques aux intérêts convergents? La tentation est grande de ne voir que complots et visées impérialistes derrière les dernières guerres (rebaptisées désormais «interventions»). De même, l'ONU apparaît parfois uniquement comme une chambre d'enregistrement des grandes puissances qui accorderait des bons à tirer, des résolutions punitives. Les récents cas ivoiriens et libyens fournissent quantité d'éléments troublants qui viennent remettre en question la logique binaire habituellement utilisée dans ces situations: c'est protéger ou massacrer. Vivre ou mourir. Simplifier les problèmes permet de justifier toutes les décisions. Les réponses sont comprises dans les questions.

Au Kosovo, en Irak, en Afghanistan, l'ONU a été contournée sans état d'âmes. Il s'agissait presque d'un unilatéralisme assumé. Les néo-conservateurs américains avaient même érigé une nouvelle doctrine, celle de la guerre préemptive. Des dizaines de milliers de morts et un président plus tard, le temps serait revenu à un soi-disant multilatéralisme: on parle dorénavant de responsabilité de protéger, cousin du droit d'ingérence. Afin d'éviter de rendre des comptes aux États rabat-joie et toujours sceptiques (selon les situations: la Russie, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud, l'Allemagne), la responsabilité de protéger est brandie comme un bouclier de vertu.

Toutefois, difficile de ne pas voir dans cette notion – outre son utilisation sélective – un prolongement ou une transformation de l'unilatéralisme néo-conservateur de la période Bush. Cela consacre la difficulté que les actuelles grandes puissances ont à s'accommoder de la nouvelle donne géostratégique et le retour à des discours crypto-impérialistes. Dans ce sens, la guerre serait donc la part maudite de la responsabilité de protéger.

*Réd.*



## Politique sans frontières

Les prochaines élections fédérales excitent les partis. Avec le printemps, les annonces démagogiques des partis de droite fleurissent, la parole est libérée. Ainsi l'UDC fait un lien entre centrales nucléaires et immigration: pour ses idéologues, moins d'étrangères-ers signifierait mécaniquement moins de besoin en énergie nucléaire. Et peu importe que le nucléaire soit un problème transnational! Intégration, nucléaire, contre les dogmatismes et le n'importe quoi qui envahit la scène politique suisse, il est plus que jamais nécessaire de chercher à penser la politique autrement.

#### ■ Immigration

Un nouveau Département fédéral de l'identité nationale?

Page 3

#### ■ Risque

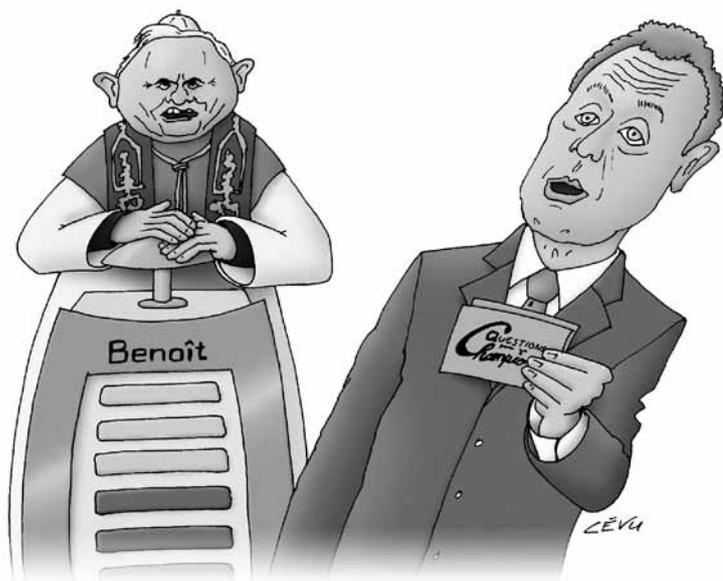
Rhétorique et utilisations d'une notion politique

Page 5

#### ■ Disparition

Hommage à François Masnata

Page 7



Le pape répond à sept questions sur un plateau télé

## L'HUMEUR DE LA RÉDACTION

# Il faut que tout change

Le changement, projet socialiste pour les élections de 2012 en France, est rétrograde et dangereux. C'est du moins ce qui ressort de toute revue de presse sommaire suite à sa présentation au début d'avril... Comme en Suisse il y a quelques mois, le PS paie une pénible tribut médiatique à sa situation particulière de parti trop ambitieux, trop conscient de son rôle historique pour ne pas se fendre d'un programme détaillé, franc et donc risqué. Et en l'occurrence, d'un programme de gauche.

Ne prenons comme exemple que la fiscalité: suppression des niches fiscales, reconstitution d'un impôt progressif prélevé à la source, imposition forte des revenus du capital, taxation européenne des transactions sont autant de moyens de redonner à la collectivité les moyens d'agir et de peser. Dans d'autres domaines, avec la renationalisation de la poste, la limitation des écarts salariaux ou le bridage du libre-échange, le PS parle aussi un langage de gauche.

Le texte n'est certes pas exempt de concessions à la

droite du parti. Mais c'est bien une orientation socialiste qui donne quelques gages à une aile libérale – et non l'inverse.

Et qu'est-ce au fond qu'un parti social-démocrate, sinon un parti large dont le centre de gravité est à gauche? Que doit-il faire, sinon défendre l'intérêt des travailleuses-eurs en rendant possible par son ouverture la collaboration avec les autres organisations de la gauche?

En 2011, en France, le PS joue son rôle et tient sa place. C'est déjà beaucoup et... ça nous change.

*Benoît Gaillard*

## CAMARADE CHRONIQUEUSE

# Conserver la foi

Les requérant·e·s d'asile ne sont désormais plus seul·e·s à être condamnés à l'échafaud de la politique électoraliste et populiste; désormais l'ensemble des étrangères-ers en fait les frais. L'UDC et la Lega ne sont également plus les seules à adopter une telle politique. Aujourd'hui, pour ces partis mais aussi pour le PLR et les Verts libéraux, les périls jaune et rouge de la Suisse sont les migrant·e·s, responsables de la pénurie de logements, responsables de l'accroissement des besoins en infrastructures, en énergie, de l'accroissement des coûts de la santé... Il me paraît loin le temps où nous récoltions des signatures pour le référendum contre le premier important démantèlement du droit d'asile. C'était en 1996 et nous étions encore convaincus que nos arguments de défense des droits humains, de la dignité humaine seraient entendus, à tout le moins par une forte minorité des citoyen·ne·s.

La loi est entrée en vigueur et après elle d'autres révisions toujours plus restrictives du droit d'asile. La «Loi sur les étrangers» a subi le même sort. Du point de vue de la politique d'intégration, on a certes abandonné le concept de l'intégration par l'assimilation pour adopter celui de l'intégration réciproque. Mais là aussi, les avancées obtenues ont été de courte durée: la vision «faiseurs de Suisses» revient par la grande porte avec la révision de la loi sur la nationalité puisque, exceptée la durée du séjour qui sera réduite, les conditions pour devenir suisse seront durcies, en particulier par le fait que la preuve de l'intégration devra être faite par la maîtrise – parfaite? – d'une langue nationale. À nouveau, j'ai l'impression de lire en filigrane cet abjecte idée de la «présomption d'abus», tellement efficacement véhiculée par les populistes qu'elle semble être devenue un lieu commun.

Un rapide bilan rétrospectif du résultat de mes engagements politiques et associatifs dans la défense des droits des migrant·e·s durant ces quinze dernières années pourrait me faire céder au découragement. Ce n'est cependant pas le cas. Je conserve la foi en mon engagement politique de par le fait que le Parti socialiste suisse, dans son programme adopté à Lausanne, a retrouvé ses fondamentaux, et que céder à la pensée unique est la pire des lâchetés, en particulier en démocratie.

*Valérie Garbani*

### IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-  
Abonnement de soutien: Fr. 130.-  
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant·e·s, chômeuses-eurs): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3  
www.pagesdegauche.ch  
Case postale 7126, 1002 Lausanne  
info@pagesdegauche.ch

**Rédaction:**  
Samuel Bendahan (SB), Antoine Chollet (AC), Romain Felli (RF), Benoît Gaillard (BG), Mathieu Gasparini (MG), Philippe Gilbert (PG), Stéphanie Pache (SP), Line Rouyet (LR), Sébastien Schnyder (SS), Arnaud Thiéry (AT)

### Comité:

Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Raymond Durois, Dan Gallin, Grégoire Junod, André Mäch, Philipp Müller, Géraldine Savary, Alberto Velasco

### Maquette:

Marc Dubois, Lausanne

### Secrétariat de rédaction et mise en page:

Antoine Chollet

### Webmaster:

Mathieu Gasparini

### Illustrations:

Christian Vulllioud (Cévu)

### Relecture:

Salima Moyard, Dominique Hartmann

### Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

## IMMIGRATION

# Un nouveau département fédéral de l'identité nationale?

Jamais fatigués, convaincus qu'il faut mieux encadrer, persuadés que les Suisses en ont marre, victimes du discours qu'ils ont créé et diffusé, le Département fédéral de justice et police (DFJP) et les politicien-ne-s bourgeois-es nous promettent une nouvelle révision de la loi fédérale sur les étrangers (LEtr). Rappelons que la précédente était entrée en vigueur en 2008, suite à une campagne très mouvementée, et introduisait des mesures absolument contestables. Cette loi concrétisait l'idée de la Suisse, pays pur attaqué par des étrangers qu'il s'agissait de contrôler pour mieux les expulser ou les exploiter. Elle concrétisait également des principes iniques (mesures de contraintes, restriction du regroupement familial, précarisation, etc.).

## EXPULSER OU INTÉGRER

La LEtr donc était surtout une loi qui servait à punir, à réprimer. Afin de compenser, le législateur avait pris soin de rajouter un volet «intégration». En plus de la LEtr, les principes et objectifs de la politique suisse en matière d'intégration se trouvent dans l'ordonnance sur l'intégration des étrangers. En bref, il est stipulé que «l'intégration est un processus réciproque qui implique aussi bien la population suisse que la population étrangère». Les étrangères-ers contribuent à l'intégration par leur respect des valeurs de la Constitution fédérale, leur respect de la sécurité et de l'ordre publics, par leur volonté de se former et de travailler et par l'apprentissage d'une langue nationale. Suivant les cas de non-intégration, des sanctions sont possibles. Le

DFJP résume sa position par la formule «encourager et exiger».

## VOUS AVEZ DIT «INTÉGRATION»?

La pratique nous a malheureusement prouvé que les dispositions visant à «encourager» ne sont guère la préoccupation principale des autorités. D'autre part, depuis l'adoption de la LEtr et sous l'impulsion de l'UDC, du PDC et du PLR, l'action parlementaire dans ce domaine a surtout consisté à renforcer l'image d'un étranger abuseur et cherchant à imposer ses valeurs politiques ou religieuses aux Suisses. On notera par exemple les motions et initiatives parlementaires UDC suivantes (attention, titres explicites!): «Autorisations de séjour à l'année pour les étrangers établis refusant de s'intégrer» (08.406), «Expulsion des étrangers qui refusent de s'intégrer» (08.3094), «Permis d'établissement et maîtrise linguistique» (08.3059). Le PDC et son chef Christophe Darbellay n'ont pas été en reste. Ce dernier s'était inquiété dans une interpellation opportuniste du rapport entre «port du voile et intégration» (voir encadré). Le sens de ces actions s'inscrit dans la volonté d'«exiger» toujours plus. L'intégration devient une valeur en elle-même et plus un processus dynamique et contradictoire.

## REFUSER LA LOGIQUE ACTUELLE

D'où le danger des projets fédéraux actuels de créer une loi spécifiquement sur l'intégration. Le rapport de force actuel ne laisserait guère de doute sur le contenu d'une telle loi. De plus séparer ou saucissonner de manière arbitraire les différentes thématiques

(les étrangers, l'asile, l'intégration, etc.) permettrait d'évacuer la notion de l'intégration comme processus réciproque (les Suisses devant aussi faire preuve de tolérance et d'ouverture). Face aux pressions essentialistes et sclérosantes de la droite, il s'agit de s'opposer et d'éviter que le DFJP se transforme en Département fédéral de l'identité nationale.

*Mathieu Gasparini*

## Argent voilé

Lors d'une interpellation au Conseil national (09.4308), intitulée «Port du voile et intégration», Christophe Darbellay avait posé la question suivante: «Est-ce qu'une interdiction du port de la burqa dans l'espace public ne s'appliquant qu'aux femmes résidentes en Suisse et ne touchant pas les touristes étrangères serait praticable?». Réponse du Conseil fédéral: «Établir un distinguo entre les femmes musulmanes résidant en Suisse et les touristes étrangères ne semble guère praticable et ne serait pas sans poser des problèmes au regard du principe de l'égalité de traitement. Il apparaît douteux qu'une telle mesure reste sans influence sur la fréquentation touristique de la Suisse par des femmes intégralement voilées en provenance d'États du Golfe.» Ouf! L'honneur est sauf! MG

## Position du PSS sur l'intégration

En prévision de la votation de la nouvelle loi sur les étrangers et de la révision de la loi sur l'asile en septembre 2006, le PSS avait - sous le titre de «La Suisse est un pays d'immigration - elle doit mener une politique d'intégration active!» - pris position sur ce sujet et proposé un plan d'action.

Le PSS dressait mollement la liste de neuf thèses et treize mesures applicables. Un des points principaux était que l'intégration passait surtout par le travail. En outre il était indiqué la nécessité de l'égalité des chances dans la formation, du droit de vote et d'éligibilité pour les étrangères-ers, de faciliter la naturalisation et de combattre l'exploitation des sans-papiers (considérés comme «l'image même du contraire de l'intégration»). Le PSS donnait des gages à la droite en proposant de sanctionner ceux qui n'aurait pas respecté une «convention d'intégration». MG

COMMERCE

# Cycle de Doha: l'échec du discours libéral

L'annonce récente de l'échec des négociations multilatérales au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) fait écho aux nombreuses proclamations catastrophistes passées. À chaque fois, le secrétaire général de l'organisation a tenté de re-

lancer les négociations, souvent à force d'ultimatums, mais sans véritable succès.

## UN CYCLE DE NÉGOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

Après l'échec de Seattle en 1999, les pays centraux avaient dû admettre que les intérêts des pays périphériques n'étaient pas suffisamment intégrés au sein de l'OMC. De la sorte, pour débiter un nouveau cycle de négociation à Doha en 2001, ils avaient dû accepter d'intégrer les besoins et les intérêts de ces pays. Pour la société civile, c'était là une satisfaction certaine, le cycle de Doha affirmait que le commerce pouvait et devait jouer un rôle important en faveur du développement. À première vue, il serait possible de voir cet échec potentiel comme un échec de plus pour les pays périphériques qui n'arrivent pas à imposer leurs prérogatives sur la scène internationale. En effet, en théorie, ces pays seraient moins soumis aux pressions au sein d'instances multilatérales que dans des négociations bilatérales. Toutefois, affirmer cela c'est oublier que l'OMC prône une mise en concurrence des économies nationales dans son discours, et promeut les nationalismes économiques au sein des négociations dans sa pratique.

## UN DISCOURS LIBÉRAL, MAIS UNE PRATIQUE PROTECTIONNISTE

Le discours assumé vise la libéralisation des économies. Dans les pays périphériques, ces libéralisations ont permis à de puissantes entreprises capita-

listes, et souvent issues des pays centraux, de pénétrer et de s'imposer sur de nouveaux marchés. De la sorte, elles ont détruit des marchés locaux et régionaux. Les entreprises transnationales rapatriant leurs gains en capital au sein des pays centraux sans transfert technologique aux économies périphériques. Dans la pratique cette libéralisation est choisie bien entendu. Au sein des négociations multilatérales, les États membres visent à protéger leurs secteurs faibles et à promouvoir leurs secteurs forts souvent liés à des entreprises transnationales. Par ailleurs, les structures mises en place lors de la création de l'OMC ont été élaborées par et pour les pays centraux. Les pays périphériques n'ont eu d'autre choix que celui d'accepter l'ensemble de ces accords s'ils voulaient être de la partie. Ainsi il est extrêmement difficile pour un pays périphérique de défendre ses intérêts face aux pays centraux.

## UNE ORGANISATION SOCIALISTE DE RÉGULATION

De la sorte, l'échec programmé de l'OMC ne pourrait être qualifié de regrettable que si celle-ci était une véritable enceinte multilatérale ne promouvant pas les puissants intérêts capitalistes. En effet, une régulation commerciale internationale est plus que souhaitable afin de promouvoir une démocratisation des économies et dépasser le capitalisme. Or, force est de constater que ce n'est de loin pas l'objectif de l'OMC.

Sébastien Schnyder

### EN BREF

## Laïcité en Suisse

La Suisse n'est pas la fille aînée de l'Église – ce titre de gloire reviendrait à la France – mais probablement sa fille cadette... S'affirmant chrétienne dans sa Constitution fédérale, tout en laissant aux cantons la liberté de la gestion du religieux, la Suisse n'a jamais suivi sa «sœur» française dans l'acte de rupture des liens entre le politique et les Églises. Faut-il dès lors s'étonner qu'un élu PS lausannois, Oscar Tosato, tienne des propos à la teneur anti-laïque dans un entretien accordé au magazine de l'Église réformée vaudoise *Bonne nouvelle* d'avril 2011? Peut-être pas. Pour autant, soutenir l'intervention du religieux dans le politique est une position bien éloignée de la pensée socialiste du début du XX<sup>e</sup> siècle, celle d'un Jaurès par exemple, pour qui laïcité et démocratie sont deux termes identiques, renvoyant à un principe fondamental d'égalité, à une vision du politique où aucun dogme ne doit interférer dans ce qui relève de la «chose publique». Ne serait-il donc pas salutaire pour le PSS de sérieusement problématiser ce qui semble – pour certains du moins – ne pas poser problème: les relations Églises-État au sein de la plupart des cantons suisses?

Philippe Gilbert

### LE POING



Un poing à **Géraldine Savary** qui, en fait d'éloge funèbre pour François Masnata, n'a rien trouvé de mieux à relater dans *Le Matin* du 8 avril que sa rencontre avec Patrick Eperon, actuel responsable au Centre patronal et ancien étudiant du Professeur Masnata. Et les notables Savary et Eperon de se rappeler comment le monde était simple lorsque François Masnata parlait des dominés et des dominants... Dis-donc, Géraldine, l'engagement socialiste, c'était hier?

### LA ROSE



La rose de ce mois est attribuée sans hésitation à **Sami Kanaan, Sandrine Salerno, Esther Alder et Rémy Pagani**, qui ont tous les quatre été brillamment élu-e-s à l'exécutif de la Ville de Genève, ainsi qu'aux candidat-e-s de la gauche des autres communes du canton. Les résultats du 17 avril montrent une forte progression de la gauche dans tout le canton. Ils mettent en évidence la crédibilité de son programme et permettront de faire barrage à la droite populiste du bout du lac!

## SCIENCE ET TECHNIQUE

# La subjectivité du risque

La notion de risque est éminemment politique. La gestion des risques, leur perception et la communication en la matière sont extrêmement influencées par les idéologies dominantes et les intérêts économiques et politiques.

Dans ce cadre, le cas de Fukushima est symptomatique. De nombreux débats voient le jour actuellement sur la manière dont a été estimé le risque nucléaire au Japon. On s'étonne par exemple des choix en matière énergétique et d'emplacement de centrales dans un pays où l'activité sismique est si importante. Ce qui est souvent oublié toutefois, c'est le poids de deux éléments influençant à des niveaux différents l'estimation et la gestion du risque nucléaire. Tout d'abord, la recherche du contrôle de l'énergie atomique est une expression de la croyance infinie en la science et la technologie et en notre capacité à contrôler et dominer la nature. Cette croyance est très ancrée dans l'imaginaire collectif et a un impact important sur la gestion des risques. D'autre part, la puissance de l'industrie nucléaire, historiquement liée au domaine militaire, pèse de

tout son poids pour maintenir son pouvoir économique. Parmi les expert-e-s qui sont sur le devant de la scène médiatique et se disent indépendants, nombreuses-eux sont celles et ceux qui font partie du puissant lobby de l'industrie nucléaire. Celui-ci surfe sur la vague écolo en utilisant les arguments porteurs de l'indépendance énergétique et de la réduction des gaz à effet de serre. Derrière ces beaux discours soi-disant pragmatiques affirmant qu'il est simplement impensable de se passer de l'énergie atomique, se cachent des intérêts économiques gigantesques qui justifient la minimisation du risque nucléaire.

## PAS D'EXPERTISE NEUTRE

Ainsi, l'évaluation du risque par des expert-e-s soi-disant neutres, se prétend purement quantitative et objective alors qu'elle ne peut, fondamentalement, pas l'être! Et ceci, non seulement parce que les expert-e-s sont principalement lié-e-s à l'industrie nucléaire, mais aussi parce que la gestion du risque est nécessairement influencée par nos représentations sociales, les idéologies et

intérêts economico-politiques dominants. À l'avenir, il faut espérer que la transparence et la reconnaissance de ces éléments deviendront des priorités dans ce domaine.

*Line Rouyet*

## Un problème cosmopolitique

**Les demandes de quelques député-e-s allemand-e-s pour que la Suisse ferme ses centrales nucléaires, en particulier Beznau, vieillissante et à un jet de pierre de la frontière, soulève une question intéressante. Elle montre qu'on ne peut pas se contenter de poser le problème du nucléaire civil à l'intérieur des seules frontières nationales. En effet, toute décision de construire une centrale nucléaire enfreint automatiquement la liberté des collectivités qui nous entourent. Pour déplacer l'exemple, doit-on accepter, en Suisse, de voir la France maintenir et développer son parc nucléaire déjà pléthorique, alors même que les conséquences de son exploitation (et pas seulement en cas de catastrophe) nous concernent aussi?**

**En ce sens, les revendications venant d'Allemagne sont parfaitement légitimes. Les questions nucléaires ne peuvent pas se poser dans un cadre étroitement national, mais doivent s'inscrire dans un cadre transnational et, dirions-nous, cosmopolitique. De la même manière que nous sommes tou-te-s concerné-e-s par ce qui se passe à Fukushima, le monde entier est engagé par la décision de la Suisse (ou de n'importe quel autre pays) de maintenir en activité son parc électro-nucléaire. AC**

## EN BREF

### Prochaine extinction

Suite aux diverses élections cantonales ou communales, pas moyen d'échapper à de désespérants reportages sur le «parti qui monte», les verts libéraux («vert'lib» pour les branché-e-s).

Nouveau parti sans idées spécialisé dans le recyclage d'anciens politicien-ne-s naguère encarté-e-s ailleurs (souvent à droite) et de technocrates, les vert'lib, en refusant de voir le lien entre capitalisme et crise écologique sont déjà condamnés par leur propre contradiction. À peine apparus, ils sont déjà en voie d'extinction. Deux exemples: le président de la sec-

tion lucernoise est l'ancien directeur de Calida. Il n'avait pas hésité à délocaliser sa production vers des pays étrangers sans considération pour les conditions environnementales et salariales. Enfin, à Lausanne, les vert'lib ont retiré leur initiative demandant la réduction du nombre de municipaux de sept à cinq. La raison invoquée donne une belle idée de l'élitisme technocratique de ce «jeune» parti: le sujet était trop compliqué pour M. et Mme Tout-le-monde. Et si tout le monde s'en fichait des verts libéraux?

*Mathieu Gasparini*

*Différents exemples d'espèces menacées*



DROITS POPULAIRES

# Quand la constitution se rappelle à notre bon souvenir

Alors que le Conseil fédéral souhaite légiférer sur le contrôle du contenu des initiatives populaires (cf. ci-dessous), le principe de la primauté de la Constitution réapparaît dans plusieurs autres propositions et décisions, ces derniers temps.

## IRRÉGULARITÉS NEUCHÂTELOISES

Le 24 mars dernier, le Tribunal fédéral a rappelé au canton de Neuchâtel que l'organisation des votations et élections devait respecter certains critères de loyauté et de régularité formelle. Appliquant les dispositions constitutionnelles sur la liberté de vote (droit à la libre formation de l'opinion et à l'expression fidèle et sûre de la volonté des citoyen-ne-s), la Haute Cour a purement et simplement annulé la votation qui était prévue le 3 avril 2011 sur la réforme de la fiscalité et

la loi sur l'accueil de jour des enfants. En substance, les partis gouvernementaux neuchâtois semblaient s'être mis d'accord sur des concessions réciproques: baisse de la fiscalité contre augmentation des places de crèches. Sauf que, pour que les citoyen-ne-s comprennent bien qu'aucun parti n'était prêt à abandonner le morceau à l'autre, chacune des lois était pourvue d'une clause prévoyant qu'elle serait caduque si l'autre devait être rejetée. C'est précisément ce mécanisme empêchant l'acceptation d'une loi et le refus de l'autre que le Tribunal fédéral a censuré.

## LIBERTÉ DE VOTE

La garantie de la liberté de vote a cette fois-ci pris le visage de la protection contre une forme de bureaucratie partisane. Le pouvoir judiciaire s'est interposé dans la formulation d'une question de votation, où un lien avait été créé entre deux lois afin de refléter le consensus au sein des partis composant le pouvoir exécutif.

Or, s'il est majoritairement admis que le pouvoir judiciaire puisse intervenir pour contrôler la manière dont s'exercent les votations, ainsi que le contenu des lois cantonales, le principe du contrôle de la constitutionnalité des lois fédérales est nettement plus contesté. Pour le moment, le Tribunal fédéral n'exerce pas la fonction

de Cour constitutionnelle qui pourrait censurer les lois votées par le Parlement fédéral, au motif, principalement, que ces lois disposent de la sanction du peuple et que l'intervention du judiciaire serait une entrave à l'expression de la volonté populaire, quand bien même cette dernière serait contradictoire.

## CONTRÔLE DE CONSTITUTIONNALITÉ

La Commission des affaires juridiques du Conseil national propose cependant d'autoriser le pouvoir judiciaire à contrôler la constitutionnalité des lois fédérales, au motif, entre autres, que c'est actuellement la Cour européenne des droits de l'homme qui exerce, pour la Suisse, les seules fonctions de juridiction constitutionnelle. Même si on peut douter de la pertinence de l'argument, la proposition mérite d'être soutenue, en ce qu'elle favorise un accroissement du contrôle réciproque de chacun des pouvoirs, au niveau fédéral, refusant de donner une sorte de prime à l'Assemblée fédérale. L'intervention du judiciaire, si elle est bien comprise et intervient pour protéger à la fois la volonté démocratique et protéger certaines minorités, sera une avancée pour la démocratie.

Arnaud Thiéry

## Validation des initiatives

La question des limites à fixer à l'exercice des droits populaires, et en particulier du droit d'initiative, a connu un nouveau rebondissement avec la proposition du Conseil fédéral de s'attribuer la compétence de valider *a priori* les initiatives populaires, avant même la récolte des signatures. L'histoire des prétendus excès du droit d'initiative, censés justifier pareille restriction, est au moins aussi longue que l'histoire de ce droit lui-même. Il faut dès lors rappeler que les initiatives lancées ces dernières années n'ont rien de plus particulier que celles sur lesquelles les citoyen-ne-s ont dû se prononcer depuis 120 ans. On ne constate ni dégradation du contenu des initiatives, ni «excès» dans leur formulation, ni augmentation exceptionnelle de leur nombre.

Que se passe-t-il alors? La simple résurgence d'un discours élitiste viscéralement allergique à tout exercice véritable des droits populaires et, de ce fait, prêt à toutes les acrobaties rhétoriques et législatives afin d'en limiter l'usage. Aujourd'hui, c'est par le biais de la validation du texte des initiatives que ce discours cherche à s'imposer.

Rappelons donc ce principe simple: la seule limitation que la démocratie puisse connaître est une auto-limitation, sans règle absolue et sans garanties éternelles. La bonne nouvelle, évidemment, c'est que toute limitation des droits populaires devra être acceptée par les citoyen-ne-s. AC

Texte original de  
la constitution  
américaine



DISPARITION

# François Masnata et la gauche du PS

Avec la disparition de François Masnata, la Suisse a perdu l'un de ses (rares) intellectuels critiques. Plutôt que de nous livrer, comme toute la presse, à une traditionnelle hagiographie post-mortem, nous préférons revenir sur un épisode particulier de son parcours militant: son rôle au sein de l'aile gauche du PSS et dans l'élaboration du programme de 1982.

## LE LENT RÉVEIL DE LA GAUCHE DU PS

En 1959, le PSS adopte un programme résolument réformiste duquel toute référence marxiste est définitivement exclue. On est alors au milieu des Trente Glorieuses, les socialistes obtiennent deux sièges au Conseil fédéral et s'installent confortablement dans une politique de gestion qui vise à assurer à la classe ouvrière sa part du gâteau de la croissance économique. Le PSS se soucie alors peu des oublié-e-s de cette croissance, les travailleurs saisonniers ou les femmes. Il faut attendre la crise économique provoquée par le choc pétrolier de 1973 ainsi que la lente imprégnation des idées de la nouvelle gauche issue des mouvements post-soixante-huitards pour que cette politique de collaboration se retrouve remise en cause. Elle le sera, par exemple, au sein du Groupe d'Yverdon, créé notamment par François Masnata en 1979. Il se fixe comme objectif d'organiser l'aile gauche du PSS: il perçoit des cotisations, présente des listes aux élections internes et se fixe des objectifs clairs auxquels les membres doivent adhérer. Les notables du parti le voient d'ailleurs d'un mauvais œil, quatorze députés socialistes aux Chambres fédérales allant même jusqu'à demander par écrit à la direction s'il faut le laisser poursuivre ses agissements.

## L'ÉCHEC PARTIEL DE 1982

Au début des années 80, ce groupe a une occasion de peser sur la marche du parti dans

le cadre de la révision du programme de 1959. Celle-ci a été décidée par le Congrès de Montreux de 1976 qui a réclamé une rupture avec le capitalisme. Un groupe de cinq personnes, mené par François Masnata, publie en 1980 un projet qui propose non seulement une telle rupture, mais aussi un modèle alternatif de société construit sur l'autogestion. La direction du PSS accueille froidement ce projet et, dans un document de travail, propose une vision plus «pragmatique»: l'autogestion se transforme en objectif à long terme, secondaire face «aux vrais problèmes» de la population. Une commission de 35 membres aboutit à un nouveau projet situé quelque part entre la position initiale du «groupe Masnata» et de la direction. Il décrit l'autogestion comme «un moyen et un but, une méthode et une utopie, une stratégie et une vision». La minorité de gauche de la commission se fend d'un rapport critique; elle accuse le projet de ne pas analyser la crise économique en cours, de couper court au débat idéologique et de ne fournir aucune définition opératoire de l'autogestion comme modèle de société... Malgré tout, le projet est accepté au Congrès de Lugano de 1982. Les années qui suivent montrent la pertinence de l'analyse de l'aile gauche: toutes les propositions les plus radicales du programme – finalement adoptées dans la version aseptisée de la commission – restent lettre morte.

## L'ÉPOQUE CHANGE, LES DÉFIS DÈMEURENT

La tentative de François Masnata et de l'aile gauche du Parti socialiste s'avère riche en enseignements pour les militant-e-s d'aujourd'hui, celles et ceux-là même qui réussirent à intégrer le dépassement du capitalisme et la suppression de l'armée dans le nouveau programme du PSS. Qu'elles-ils ne s'y trompent pas, cette victoire s'inscrit dans l'histoire des concessions accor-

dées par les adeptes de la realpolitik à l'aile gauche du parti, les mêmes qui, le lendemain du vote du Congrès, se distancaient déjà du nouveau programme. Reste maintenant le plus dur: extirper ces orientations des profondeurs du programme pour les amener dans le débat politique. Pour ce faire, il faut rappeler que ces «vrais problèmes» que les pragmatiques opposent systématiquement aux solutions plus radicales n'ont d'autre source que le système capitaliste lui-même. S'attaquer à ce système reste le meilleur moyen de les résoudre.

Julien Wicki

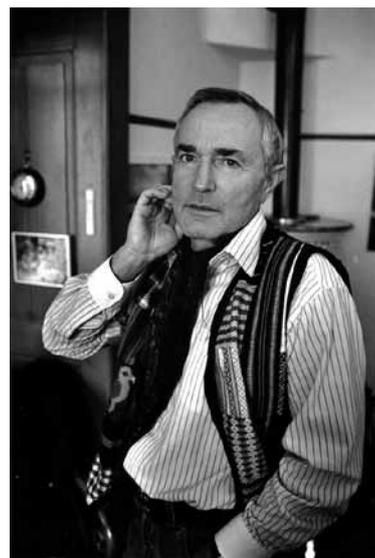


Photo © www.editionpubliedimanche.ch

## Bibliographie

- > *Le parti socialiste et la tradition démocratique en Suisse*, Paris, Armand Colin, Neuchâtel, À la Baconnière, 1963.
- > *Pouvoir, société et politique aux États-Unis*, Paris, Payot, 1970 (avec Claire Rubattel).
- > *Pouvoir blanc, révolte noire*, Paris, Payot, 1973.
- > *Autopsie d'une Amérique*, Paris Payot, 1973.
- > *Le pouvoir suisse, séduction démocratique et répression suave*, Paris, Christian Bourgois, 1978 (avec Claire Rubattel). Une 2<sup>e</sup> édition augmentée était parue en 1991, aux éditions de l'Aire.
- > *La volonté d'agir, vivre au passé suisse, ou construire un futur...*, Lausanne, Éditions d'enbas, 1980.
- > *Le politique et la liberté, principes d'anthropologie politique*, Paris, L'Harmattan, 1990.

PostFinance  
condam-  
née pour  
blanchi-  
ment



**JAB**

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi : Pages de gauche  
Case postale 7126, 1002 Lausanne

#### EN BREF

### Médecine chinoise

Lors de sa visite en Chine, Didier Burkhalter a confirmé la coopération sino-suisse en matière de santé et de réforme des hôpitaux. René Prêtre opérera avec des baguettes.

### Valeurs familiales

Ursula Wyss renonce à la course aux États pour cause de grossesse. Pourvu que son congé maternité dure longtemps.

### Expropriation

Le canton de Vaud ne veut plus voir de familles de quatre personnes sur un terrain de 1000 m<sup>2</sup>. Bertarelli et Schumacher craignent pour leur propriété.

### Mariage princier

La liste des invité·e·s au mariage de Kate et William a été publiée. Le roi Couchevin n'y figure pas.

### Rouge

Après Vaud et Genève, l'épidémie de rougeole va bientôt toucher Fribourg.

#### SALLE DES PAS PERDUS

## Néologismes

Sous la plume du camarade Cherix – qui a peut-être lu Enki Bilal – Éric Stauffer, Oskar Freisinger & Cie se transforment en «néo-nihilistes», partisan·e·s d'une forme de stade suprême du néolibéralisme. En simplifiant le discours politique, en caricaturant les partis traditionnels engoncés dans le «politiquement correct», ces «populistes» d'un nouveau genre veulent la mise à mort d'un système qui assume ses complexités.

Le néologisme est sympathique, et l'analyse du camarade Cherix a une vertu, celle de rappeler que les «populistes» sont de droite, tout bêtement. Qu'il faille en appeler à la raison et l'intelligence face à une droite qui ne brille pas toujours par son intellect, encore d'accord. Et surtout en commençant par rappeler que l'intelligence n'est pas l'arme des technocrates, mais qu'elle est partagée par toutes et tous, en démocratie. AT

Chères lectrices, chers lecteurs, vous tenez dans vos mains le 99<sup>e</sup> numéro de *Pages de gauche*. Lancé en avril 2002, votre mensuel vous proposera donc le mois prochain sa centième livraison. Au lieu d'un regard en arrière, le Comité et la Rédaction vous offriront un condensé militant des grands thèmes développés sur la centaine de pages de gauche écoulée. Rendez-vous le mois prochain pour ce numéro spécial.